

L'AFC de Saint Léon vous encourage à participer à

## **la Marche pour la Vie, dimanche prochain 25 janvier à 13h30 à la Bastille.**

Un départ est organisé à 13h devant Saint Léon, par notre curé le père Schwab.

Le pape François a apporté son soutien à cette marche

(<http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Le-pape-Francois-soutient-la-prochaine-Marche-pour-la-Vie-en-France-2015-01-16-1268676>)

## **Quelques raisons qui nous font soutenir cette manifestation :**

*Tu ne tueras point.*

Pour chacun d'entre nous, la vie est ce que nous avons de plus précieux. Les millions de personnes qui ont manifesté récemment ont rappelé que rien ne justifie d'ôter la vie à des hommes et des femmes. Dimanche 25 janvier 2015, nous sommes appelés à rappeler ce respect de la vie pour tout être humain. Pas seulement pour des adultes engagés, mais pour tous et notamment pour les plus faibles, ceux qui ne peuvent pas se défendre en raison de leur dépendance : l'enfant à naître, la personne handicapée, le malade en fin de vie. J'oserais même ajouter le criminel ou le pire pécheur. Pourquoi la dignité intrinsèque de la personne humaine ne pèse-t-elle pas le même poids selon les circonstances ?

- **Se mobiliser pour dire NON À L'EUTHANASIE !**

### **Soigner n'est pas tuer**

Les épreuves du vieillissement, de la maladie, de la dépendance et de la mort nous concernent tous, intimement. Chacun doit bénéficier d'un accompagnement humain lors de ces épreuves. Il nous faut nous mobiliser en s'engageant à la fois pour les soins palliatifs (accompagnement de fin de vie), contre l'acharnement thérapeutique (traitements inutiles ou disproportionnés) et contre l'euthanasie. Provoquer sciemment la mort ne relève ni de la médecine, ni d'une

démarche d'aide car toute personne reste digne d'être soignée et aimée, quels que soient son âge, son état mental et son degré de dépendance.

## **Le rôle du médecin**

Chaque médecin, lorsqu'il prononce le serment d'Hippocrate, dit « Je ne provoquerai jamais la mort délibérément. ». On ne le dit pas assez : quand on promeut l'euthanasie, on remet en cause fondamentalement le rôle du médecin. On remet en cause la relation de confiance entre le patient et son médecin.

- **L'avortement est-il un droit « fondamental » ?**

## **L'IVG et la pression sociale étatique**

Quelques mots aussi sur l'IVG. Comment aborder ce sujet avec bienveillance, douceur et humanité ? Est-ce être fasciste que de poser le problème moral de l'IVG ?

La loi Veil a été promue, en quelque sorte, pour choisir un moindre mal face à une détresse. Son article premier est « *la loi garantie le respect de tout être humain dès le commencement de la vie. Il ne saurait être porté atteinte à ce principe qu'en cas de nécessité et selon les conditions définies par la présente loi* ».

Force est de reconnaître que nous sommes aujourd'hui loin d'un quelconque dilemme moral quand on nous parle d'IVG. Il y a plus de 200.000 avortements par an. Ce devrait être une question de santé publique associée à une politique de prévention. C'est au contraire un nouveau droit « fondamental » dont la contestation est impossible, sous peine de condamnation unanime.

## **Une liberté et un choix... - qui est pro-choix ?**

En l'absence de soutien, en l'absence d'information, en l'absence d'alternatives positives pour la mère et l'enfant, l'avortement devient bien souvent la seule solution face à une grossesse non planifiée.

Dicté par les circonstances, l'insuffisance des ressources, les messages reçus de l'environnement, l'absence de soutien émotionnel pour la future mère, l'avortement s'impose comme la solution pour résoudre une grossesse non planifiée en raison de la publicité massive autour de ce « droit à l'avortement » qu'on nous présente aujourd'hui comme « fondamental. ».

L'enjeu pour les femmes – et pour les hommes – est d'avoir le droit de poser un vrai choix libre face à toute grossesse non planifiée. Ce droit n'existe pas et reste à créer.

L'AFC Saint Léon quête chaque année le jour de la fête des mères et subventionne des associations qui apportent soutien et aide aux futures mères : Mère de miséricorde, Secours aux futures mères (Les maisons de Tom Pouce) et La maison de Marthe et Marie.

### **Bienveillance et secours**

Il y a beaucoup de souffrances et de malheurs autour de ces questions. Il nous faut nous garder d'une attitude de condamnation froide et insensible. Nous ne sommes pas juge de notre prochain. Nous devons l'aimer et le secourir.

C'est un esprit de bienveillance et de secours qui doit nous habiter quand nous manifestons.

*« Apprenez donc la justice, apprenez à ne haïr que les vices et à aimer les hommes. »* Saint Augustin - Sermon 49

Benoît Bonnechère  
Président de l'AFC Saint Léon